

Avis émis le : **11-09-2006**
 Numéro du dossier : **A06-AC-14**

Conformément à :

- ☐ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- ☒ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- ☐ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

DEMANDEUR D'AVIS		LIEU VISÉ	
Nom :	Conseil du patrimoine de Montréal	Bâtiment ou site visé :	Résidence privée
Personne contact :		Adresse :	2043, boulevard Gouin Est
Adresse :	303, rue Notre-Dame E, 1 ^{er} étage Bureau 1.150	Arrondissement :	Ahuntsic-Cartierville
Arrondissement :		Lot (s) :	
Code postal :	H2Y 3Y8	Statut juridique :	
Téléphone :	514-872-4055	- Provincial :	
Télécopieur :	514-872-2235	- Municipal :	Site du patrimoine Sault-au-Récollet
Courriel :	cpm@ville.montreal.qc.ca	- Fédéral :	
		Autre reconnaissance :	Voie panoramique et patrimoniale

NATURE DES TRAVAUX

Réfection des parements extérieurs, modification à certaines ouvertures latérales.

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil émet un avis favorable avec commentaires :

L'intervention devrait viser à garder les mêmes tons que la brique choisie pour le revêtement de façade.



La présidente

Date : 11 septembre 2006